



S o c i é t é C e n t r a l e C a n i n e

pour l'amélioration des races de chiens en France

1 5 5 a v e n u e J e a n J a u r è s - F 9 3 5 3 5 A u b e r v i l l i e r s C e d e x

T 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 5 4 0 0 - F 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 0 1 2 0 - W w w w . s c c . a s s o . f r

Procès verbal de la réunion de comité du 25 mai 2005 à 11h00

Présents :

M. BUCHE (Président), MM. ARTHUS, GOUBIE, PETITDIDIER, (Vice-présidents), M. DUPAS (Secrétaire), M. SCHWARTZ (Secrétaire Adjoint), M. KERIHUEL (Trésorier), Mme CHOISY, Mme ROSER, Mme THEVENON, MM. BOITARD, BRASSAT-LAPEYRIERE, CESSOT, DE CLERCQ, EYMAR-DAUPHIN, HERMEL, HORVATH, KARCHER, KLEIN, LE MAGNAN, METANS (Membres)

Absents excusés :

M. MEDARD-RINGUET (Trésorier Adjoint), MM. DEPOUX, PILARD, STRIBY

1 – Communications du Président

Explication pour la modification de l'horaire :

Une réunion a été programmée par le Ministère à 18h00 à laquelle le président doit impérativement participer.

Nouvelle enquête COPERCI

Audit financier sur le fonctionnement du fichier

Compte rendu de la réunion de comité du 7 avril 2005

Le Président fait part des remarques formulées par Solange ROSER qui sont enregistrées ainsi que celles de Jean-Claude METANS sont étudiées

Jacques MEDARD-RINGUET et Jean-Pierre BOITARD ayant envoyé des mails afin d'interroger Renaud BUCHE sur son avenir de président au sein de notre Fédération en dénonçant certaines anomalies de fonctionnement, le président déplore ces mails ou les informations qui circulent actuellement et qui sont très démoralisantes. Le président fait un point sur les actions menées depuis qu'il a été élu par son comité (réorganisation des effectifs, modernisation informatique, fichier national canin, amélioration de la communication...). Le président rappelle que son mandat est entre les mains des membres de son comité. Une longue conversation s'instaure et des mises au point sont faites.

2 – Présentation des rapports à l'Assemblée Générale

Rapport moral du président

Le président présente les grands points abordés dans ce rapport. Aucune remarque.

Rapport du Trésorier

Jean-Pierre BOITARD déplore que nous ayons reçu les comptes annuels seulement ce matin. Il serait préférable d'avoir ce document plus tôt pour pouvoir l'étudier.

Le Dr KLEIN s'étonne que nous n'ayons ce bilan qu'aujourd'hui alors que le commissaire aux comptes a pu l'étudier et nous transmettre ses remarques.

Robert DE CLERCQ propose que nous ayons un entretien avec le Président de l'Ordre des Commissaires aux Comptes afin d'avoir des précisions sur le rôle précis d'un commissaire aux comptes.

Le Commissaire aux Comptes a transmis ses remarques sur nos comptes 2004. Il attire l'attention sur la dette du fichier. Le Président communique l'intégralité du courrier du Commissaire aux Comptes aux membres du comité.

Les membres du comité souhaitent connaître la situation financière précise de notre association. Le trésorier transmet les chiffres au 29 avril 2005.

Certains membres du Comité s'interrogent sur les modalités de réintégration du solde de la CUN après les modifications survenues en 2004 au sein de cette Commission. Il leur est répondu que la somme a été versée sur la « ligne comptable » : Formation CUN.

Les membres du comité souhaitent également savoir comment la gestion de notre comptabilité a été confiée au Groupe A G H. Les membres du bureau n'ont pas eu connaissance de ce changement de gestion de note comptabilité.

M. COUSIN fournit toutes les explications.

Le mandat du Commissaire aux Comptes ayant été renouvelé en 2001, son renouvellement interviendra lors de l'assemblée générale qui se déroulera en 2007.

Maître JOUBERT donne des explications sur sa lettre de demande de renouvellement de mandat et reconnaît que son secrétariat a commis une erreur.

Tous les bons de commandes sont signés par M. COUSIN avant diffusion. Les bons de commande approuvés par le comité sont signés par le président.

Rapport du secrétaire

Le projet de rapport du secrétaire a été transmis à l'ensemble des membres du comité. Les remarques ont été prises en compte.

3 – Questions diverses

Le Dr KLEIN souhaite que l'on change la dénomination de nos réunions. Il souhaite que nous soyons reconnus comme un Conseil d'Administration et non comme un comité.

Ce point sera traité dans les prochains statuts.

Projets de dates pour l'Assemblée Générale en 2006

- 4 et 18 mai 2006
- 18 mai et 1^{er} juin 2006

Acquisition des 4^{ème} et 5^{ème} étages du 155 avenue Jean Jaurès

Le comité ayant été consulté, nous n'accepterons d'acheter qu'à condition que tous les locaux soient vides en réponse à un courrier de la propriétaire proposant la cession au prix de 1,5 million d'€ avec occupation de 50 % du 5^{ème} étage.

Le principe d'achat sera donc présenté à l'Assemblée Générale demain.

Une étude de financement de 50 % du montant de l'achat a été faite par le Crédit Lyonnais. Celle-ci est transmise au trésorier.

Retriever Club de France

A ce jour, le nouveau comité ne peut régler les frais. Il se trouve confronté à des problèmes financiers momentanés. Le comité décide de consentir une avance de trésorerie sur les confirmations à venir pour l'année 2005.

Monsieur COUSIN est chargé de préparer un projet de convention.

Annuaire des juges et experts confirmateurs

Quelques anomalies ont été notées. La commission des juges et du LOF va proposer de contacter l'ensemble des juges pour la mise à jour du fichier. Les personnes qui ne répondraient pas à ce questionnaire ne figureraient plus sur cet annuaire.

Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens

Congrès mondial sur le Chien de Montagne des Pyrénées en septembre 2005 à Argelès Gazost. Le club demande si la SCC peut accorder une subvention.

Le comité examine avec bienveillance cette demande qui concerne la défense d'une race française et le respect du standard dans l'ensemble des pays.

Le comité donne un accord de principe pour cette subvention mais il faut un budget prévisionnel précis.

Commission des juges et du LOF

Demande du Club de l'Épagneul Breton pour que M. GUILBERT puisse suivre une nouvelle fois la formation des élèves juges. Le comité décide que cette question sera abordée lors de la prochaine réunion de comité des juges et du LOF.

Assessorats :

Pour que les assessorats soient validés il faut impérativement une attestation signée bien entendu du juge et de la société canine organisatrice. Les assesseurs devront obtenir l'accord préalable de la société canine organisatrice et avertir le juge.

Tous les dossiers litigieux seront examinés systématiquement par la Commission des Juges et du LOF.

Commission d'Utilisation des Chiens d'Arrêt

Le Comité autorise le Pointer Club à organiser le Championnat d'Europe en Bretagne.

Commission informatique

Le problème majeur est le nettoyage, la mise à jour des bases de données et ensuite la migration. Celle-ci devrait être effective en juin.

Pour la mise à jour il est également prévu de contacter l'ensemble des acteurs de la cynophilie (éleveurs, juges, ...).

L'ensemble des systèmes sera livré au personnel dans un délai très rapproché. Nous sommes en phase de test. La commission a réuni des personnes de régionales et de clubs de races pour avoir le ressenti de ces personnes concernées vis à vis de l'information fournie actuellement. Le Kennel Club Anglais a proposé de créer un site Internet commun entre la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne. Le comité donne son accord pour que l'étude soit engagée.

Commission des affiliations

L'ensemble des sociétés canines en stage d'affiliation suite à la suppression des fédérations sont affiliées. La Commission a examiné les dossiers et fait procéder aux modifications nécessaires. Toutes les Sociétés Canines Régionales résultant de la dissolution de la Fédération Canine d'Aquitaine sont donc affiliées.

Carlin et Boston Terrier :

La commission propose de laisser la situation du Club en l'état et de suivre attentivement les préconisations de la présidente du club, soit la création de deux Commissions d'élevage distinctes et de deux collèges séparés pour les prochaines élections au Comité. Le Comité valide cette proposition.

Club du Chien de Rouge et du Hanovre

Un nouveau dossier a été transmis suite à l'assemblée générale du club. La commission va étudier ce dossier et transmettra directement ses conclusions au club.

Inscription des chiens en classes travail en CACIB

La SCC délivre les attestations pour l'inscription en classe travail aux chiens titulaires d'un brevet de chien de défense ou de pistage. Les propriétaires utilisent cette attestation pour l'inscription en CACIB.

La CUN va étudier une proposition de régularisation concernant ces engagements : Définir les récompenses dans les diverses disciplines gérées par la Commission permettant à la SCC de délivrer le certificat autorisant l'engagement dans la classe susdite.... Cette proposition sera transmise à la FCI.

Lévriers en Détresse

Seuls les clubs officiels peuvent avoir un stand dans nos manifestations. Le comité n'accepte pas que Lévriers en Détresse ait un stand lors de l'exposition de Lyon.

Inscription à titre initial du Jack Russell et du Parson

Conformément à la réglementation des inscriptions à titre initial, le TAN est obligatoire pour une confirmation à titre initial.

C G A

Jacques GOUBIE souhaiterait que les personnes du comité se positionnent sur le tableau de répartition des tâches pour le prochain C G A qui se déroule du 25 février au 5 mars 2006. Comme prévu, les groupes vont tourner.

Gestion des Clubs de races

Gérard ARTHUS fait un point sur l'ensemble des clubs qui connaissent des problèmes actuellement

- Club du Yorkshire : le club a été dissous suite à procédure
- Bleus de Gascogne : du ressort de la Commission des affiliations
- Porcelaine : il semble que tout soit rentré dans l'ordre
- Münsterlander : le nouveau président sera interrogé sur la composition du comité et il sera entendu par la commission des affiliations
- Boxer : Le club sera convoqué en commission des litiges
- Griffons Belges, Bruxellois et Brabançon : le président a assigné au tribunal la SCC et d'autres personnes du comité de ce club
- Commission de discipline : nous n'avons pas eu connaissance de la notification pour M. RODRIGUEZ qui a demandé un report.
- Chien de Saint Hubert : le club sera convoqué devant la commission des affiliations d'ici six mois.

Société Canine Midi Côte d'Azur :

Aucune nouvelle à ce jour. Nous sommes dans l'attente des conclusions de Maître SERGENT. Il serait souhaitable que nous ayons connaissance rapidement de celles-ci afin que nous prenions une décision pour solder ce dossier. Quelle que soit la décision, le comité décide que le statut d'association en stage d'affiliation doit être respecté et que donc les expositions avec attribution du CACIB et du CACS soient transformées en expositions avec attribution uniquement du CACS et ce dès cette année.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h10.